

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-247

présenté par

M. Guy Bricout, M. Acquaviva, M. Jean-Louis Bricout, Mme Bassire, M. Colombani,
M. Castellani, Mme Descamps, M. de Courson, M. Lenormand, M. Morel-À-L'Huissier, M. Molac,
M. Saint-Huile, M. Panifous, M. Pancher, M. Naegelen, Mme Froger, M. Serva, M. Warsmann,
Mme Youssouffa, M. Taupiac et M. Mathiasin

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 16, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.